

---

Adresse de la société populaire de Vemeuil (Eure) qui envoie à la Convention diverses offrandes et un arrêté concernant la souscription volontaire afin de coopérer à la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 18 fructidor an II (4 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Vemeuil (Eure) qui envoie à la Convention diverses offrandes et un arrêté concernant la souscription volontaire afin de coopérer à la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 18 fructidor an II (4 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 235-236;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1990\\_num\\_96\\_1\\_15392\\_t1\\_0235\\_0000\\_14](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15392_t1_0235_0000_14)

---

Fichier pdf généré le 14/01/2020

rendu par le tribunal militaire de l'armée de Sambre-et-Meuse contre les nommés Pierre Lauretan, Charles Vallour, Isidore Vallour et René Pontavice, condamnés à la peine de mort pour crime d'émigration.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de Sûreté générale (37).

## 19

Les administrateurs du département de police de Paris font passer le total des détenus au 17 fructidor, montant à 5 297.

Renvoyé au comité de Sûreté générale (38).

[Etat des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, du 17 fructidor an II] (39)

Maison de justice du département	608
Petite-Force	230
Pélagie	149
Magdelonnettes	143
Abbaye	41
Bicêtre	718
La Salpêtrière	463
Chambre d'arrêt, à la Mairie	36
Luxembourg	416
Maison de suspicion, rue de la Bourbe	341
Picpus, faubourg Antoine	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	177
Les Angloises, rue Victor	133
Les Angloises, rue de l'Oursine	89
Les Angloises, faubourg Antoine	71
Ecossois, rue des Fossés Victor	69
Lazare, fauxbourg Lazare	282
Belhomme, rue de Charonne, 70	19
Bénédictins Anglois, rue de l'Observ.	90
Maison du Plessis	395
Maison de répression, rue Victor	51
Maison de Coignard, à Picpus	34
Montprin	49
Fermes	—
Caserne des Petits Pères	135
Caserne des Carmes, rue de Vaugirard	63
Caserne, rue de Sève	120
Vincennes	287
TOTAL GENERAL	5 297

## 20

Les administrateurs du district des Andelys, département de l'Eure, préviennent la Convention nationale que depuis le premier thermidor ils ont adressé à la monnaie de Paris 513 marcs 6 onces 7 gros d'argenterie, lesquels, joints aux 580 marcs 8 onces 2 gros envoyés depuis le 20 pluviôses, donnent un total de 1 094 marcs 7 onces en gros, dont

1 002 marcs 4 onces 3 gros proviennent des dépouilles du fanatisme, 64 marcs 2 onces 6 gros de maisons d'émigrés, et 28 marcs de dons volontaires.

Insertion au bulletin et renvoi à la commission des Revenus nationaux (40)

## 21

La société populaire de Verneuil, département de l'Eure, a déposé sur le bureau une somme de 87 L 10 s, dont 75 L en numéraire. Elle prie la Convention nationale de désigner le lieu ou elle doit faire passer 48 paquets de linge à charpie, 15 chemises, 11 paires de souliers, une paire de bas, un redingotte, une paire de guêtres, destinés pour les besoins de nos frères d'armes. Elle joint à cette offre un arrêté et une adresse pour la souscription volontaire, et afin de coopérer à la construction d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité Militaire (41).

[La société populaire de Verneuil à la Convention nationale, le 6 fructidor an II] (42)

Citoyens représentans,

Les sans-culottes composans la société populaire et républicaine de Verneuil, district dudit lieu, département de l'Eure, jaloux dans tous les tems de rivaliser ceux des autres sociétés populaires de la République, s'empressent de vous donner une nouvelle preuve de leur dévouement à la chose publique, en vous faisant part d'une souscription qu'ils ont ouverte dans le lieu et la tenue de leurs séances, qui a produit 48 paquets de linge propres à faire de la charpie et pesant 234 livres; 15 chemises, 11 paires de souliers, 1 paire de bas de laine, 1 redingote bleue, une paire de guêtres d'étoffe; lesquels effets sont destinés pour les besoins de leurs braves frères d'armes de l'armée que vous désignerez, ayant tous le même droit à leur reconnaissance, puisque tous savent si bien donner la chasse aux tirans. De plus 75 L en numéraire et 12 L 10 s en assignats, qu'ils vous font passer pour aider à subvenir aux frais de la guerre.

Continuez, dignes représentans d'un peuple qui chérit la Liberté, et qui est prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour elle; continuez vos glorieux travaux avec cette fermeté ordinaire qui vous caractérise; déjoués les complots, punissez les traîtres, écrasez les tirans; agissez et comptez toujours sur nous pour être vos sentinelles vigilantes.

Vive la République! Vive la Convention nationale!

(40) P.-V., XLV, 41-42.

(41) P.-V., XLV, 42. Bull. 18 fruct. (suppl.).

(42) C 320, pl. 1 315, p. 28. Mention honorable, insertion au Bulletin, le 19 fructidor an II, signé Louchet, secrétaire.

(37) P.-V., XLV, 41.

(38) P.-V., XLV, 41.

(39) C 319, pl. 1 305, p. 16.

Le président, secrétaire et membres composant le bureau de correspondance.

HOLEE, SANSON, FEBVRIER, QUORI fils (*vice-président*), MOREL (*secrétaire*)

Notre offrande en linge seroit bien plus conséquente sans un malheureux événement qui est arrivé à Breteuil lors de l'explosion de la fonte en coulant un canon, et dont vous avez été instruit dans le tems, où il s'est trouvé 25 à 30 personnes de blessées. A la nouvelle de ce fâcheux accident nous nous sommes empressés de leur envoyer du linge pour faire de la charpie et des chemises pour les panser.

## 22

La commune de Chézy-en-Orxois, département de l'Aisne, annonce à la Convention nationale que les débris du fanatisme de leur commune ont produit deux cloches pesant 3 066 L; en fer, 991 L; en cuivre, 254 L; en plomb, 2 387 L; en argenterie, 19 marcs une once; que les autres objets mis en vente ont procuré 2 190 L 19 s qu'elle va verser dans la caisse du district; elle envoie en outre 16 marcs de galons.

Mention honorable, insertion au bulletin (43).

[*La commune de Chézy-en-Orxois, à la Convention nationale, le 2 fructidor an II*] (44)

La commune de Chézy-en-Orxois, quoique ne formant qu'un très petit point sur la surface de la République, n'a jamais marché au dernier rang pour signaler son civisme.

Jamais commune n'a montré plus de zèle ni plus d'ardeur pour la prospérité publique. Ses dons patriotiques en tout genres, le nombre de défenseurs qu'elle a fournis à la Patrie, le deuil qu'elle a montré dans les dangers qu'elle a courus, la joie qu'elle manifeste dans les glorieux succès de la République et surtout lorsque le glaive de la loi a frappé les traîtres et les conspirateurs sont autant de témoignages parlant de son civisme.

Depuis longtemps la commune a voué à l'exécration le monstre hideux du fédéralisme. Le fanatisme a été mis en oubli, et tous ses débris ont produit :

- |                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| 1) Deux cloches pesant | 3 066 livres      |
| 2) en fer              | 991 "             |
| 3) en cuivre           | 254 "             |
| 4) en plomb            | 2 387 "           |
| 5) en argenterie       | 19 marcs une once |

et ce jourd'hui les autres objets ayant été mis en vente en vertu d'un arrêté de l'administration du district par nous commissaires nommés à cet effet, il en est résulté un produit de 2 190 L 19 s qui va être versé dans la caisse du district.

Et en galons seize marcs que la commune envoie à la Convention pour compléter sa foible offrande.

(43) P.-V., XLV, 42.

(44) C 319, pl. 1 305, p. 14. Bull. 19 fruct. (suppl.).

Elle félicite les pères du peuple de leurs glorieux travaux et les invite à rester à leur poste.

FRANÇOIS (*maire*), PERRAULT, ROBERT, ANTOINE (*commissaires*).

## 23

L'administration du théâtre de la rue Feydeau offre à la Convention nationale, pour nos frères victimes de l'explosion de la poudrerie de Grenelle, une somme de 1 075 L, qui est le produit de la représentation du 16. Elle annonce que les citoyens Pujoulx, Leger, Rezicourt et Lemoine, auteurs des pièces qui ont été jouées, ont fait don de leurs honoraires.

Mention honorable, insertion au bulletin (45).

[*Le secrétaire général du théâtre au président de la Convention nationale, le 18 fructidor an II*] (46)

Citoyen président,

La Patrie a gémi du funeste accident qui a fait du 14 fructidor un jour de deuil. Mais la Convention nationale ne s'est point bornée à déplorer le sort de nos frères, victimes de l'explosion de la poudrerie de Grenelle. Des secours ont été décrétés par sa bonté paternelle en faveur des blessés et des veuves et orphelins des citoyens dont nous regrettons la perte. L'exemple de la Convention devient une loi pour les vrais amis de la Patrie; et l'administration du théâtre de la rue Feydeau s'est empressée de l'imiter, en consacrant au même objet le produit de la représentation du 16. Elle me charge, citoyen président, de vous le faire passer; et le cit. Dufey, faisant les fonctions de caissier et porteur de la présente, vous remettra en conséquence, la somme de *mille soixante quinze livres*, produit de la dite représentation, déduction faite des frais de garde et de luminaire.

Le citoyen Pujoulx, auteur de *L'école de la bienfaisance* qu'on donnait pour la première fois, le cit. Léger, auteur de *La papesse Jeanne*, et les citoyens Rézicourt et Le Moyne, auteur des *Vrais sans-culottes*, ont fait le sacrifice de leurs honoraires, en s'applaudissant que le choix eût tombé sur leurs ouvrages.

Je suis avec respect, citoyen président, votre concitoyen,

MIRAMOND

## 24

Le citoyen Barré, directeur, et les artistes du théâtre du Vaudeville, déposent sur le

(45) P.-V., XLV, 42. *Moniteur*, XXI, 684. *M.U.*, XLIII, 318; *F. de la Républ.*, n° 428; *J. Fr.*, n° 711; *J. Univ.*, n° 1 747; *J. Mont.*, n° 128.

(46) C 318, pl. 1 294, p. 3. Bull. 18 fruct. (suppl.).